

Recherches sociographiques



Romain ROUSSEAU, Claire V. de la Durantaye (dirs), *La qualité de l'enseignement supérieur*

Pierre Dandurand

Volume 35, numéro 1, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056848ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056848ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dandurand, P. (1994). Compte rendu de [Romain ROUSSEAU, Claire V. de la Durantaye (dirs), *La qualité de l'enseignement supérieur*]. *Recherches sociographiques*, 35(1), 139–141. <https://doi.org/10.7202/056848ar>

Romain ROUSSEAU, Claire V. DE LA DURANTAYE (dirs), *La qualité de l'enseignement supérieur*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1992, 126 p.

Qualité de l'enseignement, poursuite de l'excellence, rendement, imputabilité, évaluation font maintenant l'ordinaire de la critique des institutions d'enseignement, à l'instar d'autres institutions publiques, notamment le système de la santé et les programmes de sécurité sociale. On ne peut passer outre à ces discours; ils sont omniprésents et prennent source en partie dans une crise fiscale dont l'évidence crève les yeux. La préoccupation pour la qualité de l'enseignement est bien actuelle et s'impose tout particulièrement depuis le milieu des années 1980. Romain Rousseau et Claire de la Durantaye nous proposent dans un court ouvrage (126 pages) un état de la question en ce qui concerne l'enseignement universitaire et collégial, qui ne devrait pas manquer d'intéresser, *a priori*, tous ceux et celles impliqués à différents titres dans l'enseignement supérieur. À la lecture cependant, ce bilan, présenté à travers une dizaine de communications, laisse par moments perplexe. La qualité des réflexions et des analyses est très inégale. Quelques textes sont schématiques et sans grand intérêt. Par contre, dans certaines communications, il est évident que les auteurs ont quelque chose à dire, savent le dire de façon articulée et, quelquefois même, dans un français clair et élégant. Nous ferons d'abord état des contributions plus substantielles ou plus stimulantes et, ensuite, nous signalerons les thèmes abordés dans celles ayant un caractère plus strictement informatif ou plus rudimentaire.

Michel LECLERC, dans le premier texte, nous entraîne dans l'examen critique des indicateurs utilisés dans l'évaluation de la qualité de la recherche. Essentiellement, il tente de nous mettre en garde contre les manipulations statistiques qui accompagnent souvent la construction des indicateurs: il nous incite à prendre conscience de l'oblitération et du gommage des processus qui sous-tendent les réalités que les indicateurs prétendent exprimer. À première vue, sa démarche peut paraître comme un hors-d'œuvre: l'objet de l'ouvrage de Rousseau et de la Durantaye porte spécifiquement sur la qualité de l'enseignement. Néanmoins, la démarche de Leclerc n'est pas inutile puisque par la suite la valeur et la fiabilité des indicateurs seront des problèmes méthodologiques sur lesquels se buteront, de façon récurrente, les autres participants à ce collectif. Si l'intérêt du texte de Leclerc n'est pas négligeable, deux aspects en diminuent la portée: 1) une argumentation dont la précision et la clarté ne sont pas toujours évidentes; 2) la persistance, tout au long du texte, d'une ambiguïté sur l'utilité d'indicateurs dont la validité est bien fragile mais qui lui apparaissent par ailleurs indispensables. Le phénomène «chiffré» ne rassure-t-il pas un peu tout le monde et, en particulier, les gestionnaires comme l'avait déjà souligné WRIGHT MILLS?

Il ne s'agit pas là d'une question facile et c'est autour de définitions de la qualité de l'enseignement et de discussions sur les indicateurs de cette qualité que gravitent la majorité des communications qui suivent. Parmi celles-ci, on notera la tentative de Roland PARENTEAU d'ouvrir la problématique en décrivant, par exemple, la grande diversité des missions de l'enseignement supérieur. Dans le regard de cet auteur, il y a une certaine sagesse, une distance qui invite, selon ses propres dires, «à la modestie» (p. 43), ce qui ne signifie pas une abdication. Dans la recherche de moyens d'évaluation susceptibles de mieux saisir les aspects complexes de l'apprentissage, une des dimensions retenue par Parenteau renvoie à ce que quelques auteurs qualifient de «valeur ajoutée»; c'est-à-dire qu'une évaluation de la qualité des institutions et programmes d'enseignement supérieur devrait moins s'arrêter à des indicateurs statistiques, qu'au chemin effectif parcouru par les étudiants et étudiantes dans leur apprentissage.

C'est sur cette dimension, majeure à notre avis, que Pierre LUCIER, dans une communication stimulante, propose carrément de centrer l'attention: un examen approfondi des processus d'apprentissage et leur évaluation permettraient justement de suivre les acquisitions des étudiants, d'apprécier la « valeur ajoutée » attribuable au séjour dans l'établissement, de garantir le contenu et la validité de la certification (p. 84). Dans la suite du texte, il précise un aspect important du sens à donner à l'évaluation de l'enseignement: « Une maison d'enseignement supérieur, écrit-il, n'est pas vraiment de qualité parce qu'elle a bonne réputation ou parce qu'elle réussit bien avec les meilleurs étudiants... il y a des succès qu'un établissement ne peut toujours légitimement s'attribuer. Tout comme il y a une « valeur ajoutée » qui, si elle était mieux cernée, rendrait davantage justice à certains établissements de « deuxième ou de troisième tour » (p. 85).

Enfin, Pierre Lucier indiquera quels paraissent être les grands vecteurs de ce processus: 1) les programmes, 2) l'enseignement, en particulier la valorisation de cette tâche et l'encadrement des étudiants, enfin 3) la dynamique institutionnelle, ce climat, ce facteur « atmosphérique » qui font voir la place faite « à l'intelligence, à la culture, à la soif de connaître et à la promotion de la compétence » (p. 87). En somme, pour lui, il faut réajuster le tir pour faire porter la recherche non pas tant sur les indicateurs de performance que sur ce qui permet l'acquisition effective des compétences. Et nous ajouterions, sur une fonction plus large de formation, ce que Pierre Lucier ne récuserait sans doute pas.

Dans sa communication sur les cégeps, Louise CORRIVEAU apporte quelques éléments au dossier. Par exemple, elle montre que, contrairement à ce que plusieurs croient, au collégial, les préoccupations et même la mise en place de processus d'évaluation n'ont pas surgi dans les années 1990. D'ores et déjà le cégep possède des « outils, des organismes et des processus d'évaluation » (p. 59). On ne part pas de zéro, même si elle admet, par ailleurs, qu'il y a des améliorations à apporter.

Une partie de ses propos rejoint la position de Pierre Lucier sur l'importance d'une évaluation centrée sur l'apprentissage réalisé par les étudiants et étudiantes et qui tienne compte de leur point de départ, et sur l'amélioration de l'encadrement des étudiants, qui constitue « un des problèmes les plus criants de l'enseignement collégial » (p. 64). Il est aussi important de noter qu'à son avis un bon cégep doit maintenir à la fois des objectifs de qualité d'enseignement et d'accessibilité et devrait être évalué en ce sens. C'est la seule communication où est aussi explicitement rappelé ce double objectif des institutions d'enseignement supérieur. Il y a de quoi s'étonner et s'interroger.

Dans une dernière communication, Christiane QUERIDO souligne fort justement le caractère éminemment politique des évaluations, ce qui indique bien que le débat déborde les dimensions méthodologiques. Elle met aussi l'accent sur l'importance d'une approche collégiale dans le processus d'évaluation, sur la nature très décentralisée de notre système d'enseignement supérieur, et sur le maintien de la maîtrise de l'évaluation par les établissements eux-mêmes. Mais elle termine sur une note qui laisse perplexe, compte tenu des propos précédents: elle propose d'introduire un financement (partiel) au mérite. Si on considère qu'actuellement c'est l'État qui centralise le financement de l'enseignement supérieur, quel sens faut-il donner à cette proposition qui semble contredire les propos antérieurs de l'auteure?

Parmi les autres communications, il y a celle de Paul INCHAUSPÉ où sont exprimés, entre autres, des sentiments un peu désabusés (et compréhensibles) sur la recherche des

indicateurs ; celle d'Yvon MORIN exposant la politique d'évaluation au niveau collégial ; celle de Jean-Yves LESCOP qui décrit les paramètres de l'évaluation dans un programme d'enseignement à distance, télé-université ; celle d'Huguette BERNARD qui propose des indicateurs pédagogiques de la qualité de l'enseignement universitaire. Enfin, s'ajoutent à celles-ci, les commentaires personnels d'une professeure d'université, Estelle LACOURSIÈRE et celle d'une étudiante Lina FOREST. Une professeure, une étudiante, parlant en leur nom propre de leur expérience singulière, c'est bien peu dans un colloque sur la qualité de l'enseignement.

Est-il nécessaire de rappeler que ce sont justement les professeurs et les étudiants qui sont impliquées au premier chef dans le processus d'apprentissage ? Depuis longtemps, les associations étudiantes ont élaboré des positions sur cette qualité nécessaire de la formation, demandé des correctifs et entrepris des actions concrètes. Ces dernières années, on a vu aussi les syndicats et associations de professeurs réfléchir sur cette question et défendre la qualité de la formation. Comment expliquer alors que le présent ouvrage nous présente presque uniquement une vue d'en haut et se centre ainsi sur les exigences technocratiques de définitions d'indicateurs ? Comment ne pas manifester une certaine impatience devant ce procédé (conscient ou inconscient, peu importe) conduisant à un discours de mise à l'ombre, de minorisation de deux acteurs centraux dans le champ scolaire : les professeurs et les étudiants ?

Dans un autre ordre d'idées, comment ne pas s'étonner qu'il n'y ait pas une tentative de discussion un peu développée du *show* médiatique provoqué par le palmarès de l'*Actualité*, dont l'ombre s'étend pourtant sur presque toutes les communications ?

Malgré ces dernières remarques, il demeure que l'ouvrage permet d'ouvrir quelques pistes intéressantes sur les perspectives à adopter dans l'évaluation de la qualité de l'enseignement et sur les moyens de mieux garantir cette qualité. Espérons qu'on saura prolonger le débat avec une rigueur et un sérieux renouvelés, en y conviant plus largement les principaux intéressés, les professeurs et les étudiants.

Pierre DANDURAND

*Département de sociologie,
Université de Montréal.*

Jean GÉRIN-LAJOIE, *Les relations du travail au Québec*, Boucherville, Gaëtan Morin, éditeur, 1992, 378 p.

Enfin un livre sain, sans falbalas d'ordre méthodologique ou épistémologique et qui traite de l'essentiel, soit de la négociation et de l'application des conventions collectives de travail qui constituent la pierre angulaire de notre système de relations de travail.

Le plan est simple : l'implantation des syndicats au Québec par secteurs et branches d'activité, «La fondation et l'accréditation des syndicats» ; la négociation des conventions collectives de travail et le recours à l'arbitrage des griefs.